|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité techniqueCinquante-cinquième sessionGenève, 28 et 29 octobre 2019 | TC/55/8Original: anglaisDate: 12 août 2019 |

dÉnominations variÉtales

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

# Résumé

 Le présent document a pour objet de présenter les questions concernant les propositions de révision de la liste des classes annexée au document UPOV/INF/12/5 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV” que le Comité technique devra examiner.

 Dans le document TC/55/INF/7 “Dénominations variétales – questions pour information” figurent les questions sur les dénominations variétales que le Comité technique devra examiner.

 Le Comité technique est invité à examiner les propositions de révision de la liste des classes annexée au document UPOV/INF/12, comme indiqué au paragraphe 10 du présent document, en tenant compte des observations formulées par le Groupe de travail technique sur les plantes potagères à sa cinquante‑troisième session et le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles à sa quarante‑huitième session.

 Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent document :

CAJ : Comité administratif et juridique

TC : Comité technique

TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

WG-DEN : Groupe de travail sur les dénominations variétales

 Le présent document est structuré comme suit :

Résumé 1

Informations générales 1

Faits nouveaux en 2018 2

Groupe de travail sur les dénominations variétales 2

Comité administratif et juridique 2

FAITS NOUVEAUX EN 2019 2

Groupe de travail technique sur les plantes potagères 2

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles 2

# Informations générales

 Les informations générales sur cette question figurent aux paragraphes 6 à 10 du document TC/54/12 “Dénominations variétales”.

# Faits nouveaux en 2018

## Groupe de travail sur les dénominations variétales

 À sa cinquième réunion tenue à Genève le 30 octobre 2018, le WG-DEN a examiné les documents UPOV/WG-DEN/5/2 *“Revision of Document UPOV/INF/12/5 ‘Explanatory Notes On Variety Denominations under the UPOV Convention’”* et UPOV/EXN/DEN/1 Draft 1 *“Explanatory Notes on Variety Denominations under the UPOV Convention”*, qui incorporaient les propositions qu’il avait approuvées ou qu’il était convenu d’examiner plus avant. Le rapport de la réunion figure dans le document UPOV/WG-DEN/5/3 *“Report”*.

 Le WG-DEN est convenu qu’un nouveau projet pour les sections concernées du document UPOV/EXN/DEN devait être diffusé début 2019 par correspondance à ses membres pour observations. Le 18 avril 2019, le Bureau de l’Union a diffusé la circulaire E -19/041 aux personnes désignées parmi les membres du WG-DEN en vue de les inviter à examiner les propositions élaborées pour les sections concernées du document UPOV/EXN/DEN/1 Draft 2 *“Explanatory Notes on Variety Denominations under the UPOV Convention”* et à formuler des observations sur les propositions.

 Le WG-DEN est convenu que le document UPOV/EXN/DEN/1 Draft 2 devait être élaboré sur la base des observations reçues par correspondance et présenté à la sixième réunion du WG-DEN qui se tiendra dans le cadre de la soixante-seizième session du CAJ le 30 octobre 2019. Les observations formulées à la sixième réunion du WG-DEN seront transmises au CAJ, à sa soixante-seizième session.

## Comité administratif et juridique

 À sa soixante-quinzième session tenue à Genève le 31 octobre 2018, le CAJ est convenu de demander au TC d’examiner ci-après reçues par le WG-DEN concernant la révision de la liste des classes annexée au document UPOV/INF/12/5 (voir le paragraphe 43 du document CAJ/75/14 “Compte rendu”) :

1. Proposition de division de la classe 205 actuelle (Cichorium et Lactuca) en deux nouvelles classes :

 • Classe : Lactuca – *Cichorium endivia* (frisée et scarole), *Cichorium intybus* var. *foliosum* (endive/witloof et chicorées italiennes)

 • Classe : *Cichorium intybus* var. *sativum* (chicorée industrielle)

1. Proposition d’ajout du genre *Epichloe* (anciennement *Neotyphodium*) à la classe 203 (*Agrostis, Dactylis, Festuca, Festulolium, Lolium, Phalaris, Phleum* et *Poa*).

# FAITS NOUVEAUX EN 2019

## Groupe de travail technique sur les plantes potagères

 À sa cinquante-troisième session tenue à Séoul (République de Corée) du 20 au 24 mai 2019, le TWV a pris note des propositions de révision de la liste des classes 203 et 205 annexée au document UPOV/INF/12/5, qui figurent au paragraphe 9 du document TWP/3/6 *“Variety denominations”*, en prévision de l’examen de cette question par le TC (voir les paragraphes 124 et 125 du document TWV/53/14 *“Report”*).

 Le TWV a approuvé la proposition de révision de la classe 205 qui figure dans le document TWP/3/6 *“Variety Denominations”* et au paragraphe 10 ci-dessus.

## Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

 À sa quarante-huitième session, qui se tiendra à Montevideo (Uruguay) du 16 au 20 septembre 2019, le TWA examinera la proposition de révision visant à inclure le genre *Epichloe* dans la classe 203 de la liste annexée au document UPOV/INF/12/5.

 Les observations formulées par le TWA à sa quarante-huitième session seront présentées au TC à sa cinquante-cinquième session dans un additif au présent document.

 Le TC est invité à examiner les propositions de révision de la liste des classes annexée au document UPOV/INF/12/5, comme indiqué au paragraphe 10 du présent document, tout en tenant compte des observations formulées par le TWV à sa cinquante‑troisième session et le TWA à sa quarante‑huitième session.

[Fin du document]